

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 octobre 2011

DCM N° 11-10-33

Objet : Dénomination de voies publiques.

Rapporteur : M. FONTE, Adjoint au Maire

Les principes de l'hodographie urbaine messine s'appuient sur les règles principales suivantes : sont retenues pour une dénomination de rues « les personnalités locales ou nationales» qui se sont particulièrement illustrées en occupant des situations considérables, qui ont contribué au développement des arts, lettres, sciences et de l'industrie, ou bien encore qui ont été bienfaiteurs de la cité. S'ajoutent aux noms d'individus ou de groupes de personnes, les évènements et les institutions qui ont marqué l'histoire de la ville et de la nation.

Ainsi il convient de rendre honneur par une dénomination les personnalités ou groupes suivants :

Paul TORNOW (1848-1921)

D'origine allemande, il assure les fonctions d'architecte du département de la Lorraine de 1874 à 1887 puis conservateur des Monuments Historiques de 1874 à 1906. Il dirige la restauration de la cathédrale de Metz et fait construire le grand portail néo-gothique inauguré en 1903. On lui doit également notamment la réfection de la porte des Allemands.

Paul-Joseph SCHMITT (1911-1987)

Ordonné prêtre à Metz en 1935, expulsé en 1940 lors de la Seconde Guerre mondiale, il devient un membre actif de la Résistance en Corrèze. Fondateur de l'Association Mosellane d'Organisation de Loisirs, il est un défenseur d'une éducation populaire multiculturelle. Le 13 novembre 1958, il devient le 101^{ème} évêque de Metz (1958-1987).

Anciens d'Indochine

L'Indochine Française (1887-1954) a été le théâtre de conflits meurtriers tant au moment de la Seconde Guerre mondiale avec l'invasion par les forces japonaises que lors de la Guerre

d'Indochine contre les troupes du Viet Minh. Il convient de perpétuer le devoir de mémoire des morts pour la France et d'unir dans un même souvenir tous ceux qui ont combattu pour la liberté des peuples de ce pays.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU les commissions compétentes,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- 1) De modifier l'appellation existante (rue du Pont de la Préfecture) et de dénommer à Metz-Ancienne ville, la voie reliant la place de Chambre au pont de la Préfecture :
- rue Paul TORNOW
- 2) De modifier l'appellation existante (rue Sainte Glossinde) et de dénommer à Metz-Centre, la voie reliant l'avenue Robert Schuman à la place Sainte Glossinde :
- rue Paul-Joseph SCHMITT
- 3) De dénommer à Metz-Plantières Queuleu, le carrefour giratoire situé aux intersections des rues du Général Dalstein, Roederer, Alfred de Vigny et allée Jean Burger :
- carrefour des Anciens d'Indochine

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

Pour le Maire
L'Adjoint délégué
Antoine FONTE

Service à l'origine de la DCM : ARCHIVES

Commissions : Affaires culturelles

Référence nomenclature «ACTES» :

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 37

Absents : 18

Dont excusés : 17

Décision : : ADOPTEE A L'UNANIMITE